

## **Personnes âgées**

La prise en charge des patients âgés est un enjeu prioritaire. Les plus de 75 ans représentent aujourd'hui 7% de la population francilienne, et près de 9% à l'horizon 2030 selon les projections démographiques de l'INSEE.

Nos équipes mobiles ont d'ores et déjà pour mission d'intervenir auprès des personnes âgées de plus de 60 ans en souffrance psychique et non connues des secteurs de psychiatrie (ou en rupture de soins depuis plus d'un an), avec pour objectif de :

- Sensibiliser les équipes des partenaires à la prise en charge globale du sujet âgé
- Améliorer l'offre de soins psychiatriques en direction des personnes âgées en situation de souffrance psychique
- Favoriser l'accès et la continuité des soins
- Initier des prises en charge sur les CMP
- Limiter les hospitalisations aux situations indispensables
- Favoriser les liens entre le sanitaire, le social et le médico-social